

# Brevet d'Invention

Accord de Bangui, Acte du 24 février 1999

## Décision de délivrance

Le Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) délivre, sous le numéro **18096**,

à **Bry Air (Asia) Pvt. Ltd., 20 Rajpur Road, DELHI 110 054, India (IN)**

le brevet d'invention déposé le **9 Janvier 2015** sous le procès-verbal numéro **1201600281**, intitulé : "**Hybrid adsorber heat exchanging device and method of manufacture**".

Ledit brevet, dont le texte sur CD-ROM est ci-joint, a une durée maximale de protection de vingt (20) ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des redevances annuelles.

Mention de la délivrance sera faite au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI), n°**01BR/2018**.

Le présent brevet d'invention produit ses effets dans chacun des dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : *Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo*.

Fait à Yaoundé, le 31/01/2018



**Le Directeur Général**

**Denis L. BOHOUSSOU**